

65^e Année — N° 44
Le Numéro
10 CENTIMES
BUREAUX
ET RÉDACTION:
POURQUOI, Grande-Rue, 71
TOURCOING, rue Carnot, 33

OUBLIER, C'EST TRAHIR

SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Valenciennes

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

65^e Année — N° 44
VENDREDI
13
Février 1920
Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, ROUBAIX
33, rue Carnot, TOURCOING

M. PÉRET élu président de la Chambre. — M. Poincaré décore Soissons et Saint-Quentin

M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS L'AINAISIE

M. POINCARÉ DÉCORE LES VILLES DE SOISSONS ET DE SAINT-QUENTIN

Paris, 12 février. — Le Président de la République, accompagné par les sénateurs et les députés du département de l'Aisne, ainsi que par le général Péron, secrétaire général militaire de la Présidence, et le commandant Féquart de la maison militaire, est parti jeudi matin, à 8 h. 30, pour aller remettre la Croix de la Légion d'honneur à la ville de Soissons et la Croix de guerre à la ville de Saint-Quentin.

A SOISSONS
Le train présidentiel est entré en gare de Soissons à 10 heures. Le Président de la République, à sa descente de wagon, est salué par M. Marquisier, maire de Soissons; M. Saint-Projet, directeur de l'usine; les généraux Breton, commandant la 4^e division; d'Olonne, commandant la 7^e brigade; et M. Erne, sénateur. Le 47^e régiment d'infanterie rend les honneurs.

Remise de décorations
Le Président de la République remet la croix de la Légion d'honneur à M. Liebaume, inspecteur principal de la Compagnie de la Sécurité de la ville de Soissons, et à M. Ernest, sous-officier de la Compagnie de la Sécurité de la ville de Soissons, et à M. Ernest, sous-officier de la Compagnie de la Sécurité de la ville de Soissons.

A l'Hôtel de Ville
Paris, 12 février. — Le Président de la République, accompagné par les sénateurs et les députés du département de l'Aisne, ainsi que par le général Péron, secrétaire général militaire de la Présidence, et le commandant Féquart de la maison militaire, est parti jeudi matin, à 8 h. 30, pour aller remettre la Croix de la Légion d'honneur à la ville de Soissons et la Croix de guerre à la ville de Saint-Quentin.

LA LIVRAISON DES COUPABLES

Washington, 12 février. — On déclare dans les cercles officiels de Washington, que le président Wilson aurait l'intention de répondre au message dans lequel le kronprinz offre de se rendre aux Alliés à la place des 900 Allemands exigés par l'Entente.

Les milieux de la Maison-Blanche signalent qu'en répondant le président Wilson aurait ainsi l'occasion de faire savoir publiquement qu'il fut toujours absolument hostile aux exigences des Alliés concernant la reddition des coupables.

Il affirmerait aussi qu'il entend s'opposer énergiquement à toute espèce d'action ayant pour but d'obtenir l'extradition en vue du jugement de tous les Allemands, ainsi que des fonctionnaires civils et militaires.

LES MARCHES DE LA GUERRE

Le Président annonce qu'il a reçu de M. de Castellani une demande d'interpellation sur les marchés de la guerre.

LES MAJORITÉS DES RETRAITES
L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi tendant à attribuer des majorations aux titulaires de pensions civiles et militaires. Le ministre des Finances, M. Luchaire, a présenté un projet de loi tendant à attribuer des majorations aux titulaires de pensions civiles et militaires.

M. RAOUL PÉRET EST ÉLU PRÉSIDENT

Paris, 12 février. — Séance ouverte à 3 h. 10, sous la présidence de M. Groussier, vice-président.

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT
La Chambre doit procéder à l'élection de son président. M. Groussier déclare que le scrutin sera ouvert dans une heure. Aussitôt les députés commencent à défilier à la tribune et viennent déposer dans l'urne leur bulletin de vote.

A 14 h. 15, M. Groussier déclare clos le scrutin pour l'élection du président. La séance est suspendue pendant la durée des dépouillements.

REPRISE DE LA SÉANCE
M. Raoul Péret élu
A 16 h. 40, la séance est reprise. M. Groussier proclame M. Raoul Péret élu président de la Chambre, par 372 voix sur 405 votants.

LA COMMISSION DU SUFRAGE UNIVERSEL

Paris, 12 février. — La commission du suffrage universel, réunie sous la présidence de M. Georges Bonnefous, a examiné, aujourd'hui, trois propositions de loi dont elle a été saisie.

Elle a nommé M. Roquette, rapporteur de la proposition de loi de M. Bonnefous, tendant à suspendre la convocation des électeurs aux élections législatives partielles, jusqu'à ce que le Sénat ait statué sur la proposition de loi votée, en octobre 1919, par le Sénat, relative à la détermination de la composition de la Chambre des députés.



M. RAOUL PÉRET, nouveau Président de la Chambre

LES GRÈVES

A ROUBAIX
Grève de confectionneurs
Le personnel féminin de la maison de confection Wilbaux, rue Gounod, au nombre de 200, a cessé le travail, réclamant une augmentation de salaire.

Cette grève a provoqué l'arrêt des coupes et pressurs au nombre d'une trentaine.

A LILLE
La grève des employés de tramways
La journée a été très calme. On ne signale aucune manifestation ni incident.

LES AGENTS DE L'ENNEMI
L'AFFAIRE CASTELLARI
Castellari a été interrogé par le capitaine Constant. Il a déclaré avoir agi absolument de bonne foi en acceptant les propositions de Desrousseaux pour la constitution d'un « Sphinx ». Il a été entendu, à cet effet, par le double point de vue professionnel et commercial, ce qui lui a fait complètement négliger l'enquête qu'il aurait dû faire sur les associés qu'allait lui amener Desrousseaux.

L'interrogatoire est terminé, quant à l'état actuel du dossier.

UNE ARRESTATION
Fernand Commis, le Somain, vient d'être incarcéré à la Châtellerie, pour intelligence avec l'ennemi, travail volontaire et dénonciations.

UNE DÉNONCIATRICE CONDAMNÉE
Jeanne Sanders, femme Buissin, de Wattignies, dénonciatrice, en juillet 1915, Emile Desmet, détenteur de pigeons voyageurs et condamné, pour ce fait, à six mois de prison, a été condamnée à six mois de prison à la Cour d'assises.

ACQUITTEMENT D'UN INDUSTRIEL, INCULPÉ D'INSOUSSION
On a jugé, jeudi après-midi, et acquitté, Georges Thomas, industriel, établi à Liège, inculpé d'insoumission. Né de parents français, Thomas avait été appelé sous les drapeaux de la France en 1907, ou lui reprocha de ne pas s'être rendu à la déclaration de guerre, au 45e R. I. T., à Metz. Il fut arrêté en juin 1919, et, après cinq mois de détention préventive, fut mis en liberté provisoire en novembre 1919, pour raisons de santé.

A SAINT-QUENTIN
Saint-Quentin, 12 février. — Le train présidentiel, sans s'arrêter et pendant que M. Poincaré décore Soissons, traverse Compiègne, Ribécourt, Noyon, Chauny et Terzin.

Le train présidentiel défile devant les habitants de la ville de Saint-Quentin, qui ont fait un accueil chaleureux.

M. Poincaré, suivi du préfet, du maire de la ville, des sénateurs, des députés, monte à pied la Grande-Rue qui conduit de la gare à l'Hôtel de Ville. La plupart des maisons ont été touchées par l'artillerie ou pillées ou incendiées par les Allemands; toutes celles qui étaient susceptibles d'être réparées sont à nouveau pleines de monde, si bien que sur 52.000 habitants, 32.000 sont déjà réinstallés tant bien que mal dans leur ville. Ils ont au chef de l'Etat un accueil très chaud, manifestant ainsi la reconnaissance populaire au Président qui leur consacre son avant-dernier voyage.

Le coup d'oeil de la place de l'Hôtel de Ville est tout à fait grandiose. Derrière les drapeaux du 67^e régiment d'infanterie sont alignés les enfants des écoles, les vétérans des armées de terre et de mer, les Médailleurs, les Mutuels, toutes les sociétés de Saint-Quentin.

Le Président de la République s'entretient avec les grands blessés de guerre, serre la main de nombreux vétérans, complimente les enfants qui lui apportent des gerbes de fleurs, puis prend place avec les autorités, sur l'estrade élevée contre la façade de l'Hôtel de Ville.

M. Poincaré prononce son discours; un grand silence succède au tumulte étourdissant des ovations et de la musique.

DISCOURS DU PRÉSIDENT
Le Président de la République rappelle tout d'abord que, le 6 juin 1917, la ville de Saint-Quentin a reçu la Légion d'honneur, en récompense du patriotisme de ses habitants pendant la guerre de 1870.

Le Président fait l'histoire de cette ville martyre. Au cours de cette dernière guerre, elle se trouva sur le chemin de l'ennemi; mais elle fut épargnée par ses bombardements et ses mines endommagées. Mais, aujourd'hui, les habitants sont revenus se mettre à l'œuvre, restaurer leurs foyers et rendre à leur ville sa prospérité ancienne.

En quittant l'Élysée, M. Poincaré a dit qu'il se souvenait de la population qui souffrit durant la guerre et qui ne pouvait pas travailler. Il est heureux qu'un des derniers devoirs de sa tâche lui donne, aujourd'hui, l'occasion d'apporter, aux habitants de Saint-Quentin, la récompense si méritée que lui décerne la République.

La remise de la Croix de guerre
La remise de la Croix de guerre sur un monument aux armées de Saint-Quentin est saluée par les cris de « Vive la France ! » lancés à la fois par plus de 10.000 personnes, des écoles, des sociétés, le Président et affirme la volonté de ses collaborateurs de se montrer dignes de l'honneur qui leur est fait par leur activité à relever Saint-Quentin.

A la cathédrale
M. Poincaré, toujours à pied, va visiter la cathédrale dont les travaux de réparation sont activement poursuivis. M. Poincaré se promène encore plus d'une heure dans les petites rues de la ville. Après un court arrêt dans une fabrique de dentelles mécaniques, il pleure en silence, le Président de la République revient à la gare.

Le train repart à 18 heures pour Paris où le Président de la République est rentré à 18 h. 30.

LA PAIX
L'ADMINISTRATION DU BASSIN DE LA SARRÉ
Paris, 12 février. — La Commission qui administre le bassin de la Sarre sera un véritable ministère. La Sarre constituera un petit Etat créé par la Société des Nations. La Commission aura les attributions d'un Etat, c'est-à-dire celles exercées autrefois par les Allemands et elle représentera l'étranger auprès des Nations. Le président de la Commission sera choisi parmi les membres de la Commission.

Quant à l'administration de Dantzig, la constitution sera élaborée par le haut commissaire anglais, d'accord avec les représentants de la ville libre.

LE PLEBISCITE DU SLESVIG
Une victoire des Danois
Paris, 12 février. — Voici le résultat du plébiscite dans la première zone du Slesvig. Les Danois ont obtenu 71.000 voix contre 29.000 aux Allemands.

La presse allemande commente douloureusement ces résultats qu'elle considère comme signifiant une lourde perte pour l'Allemagne.

LA CONTRE-LISTE ALLEMANDE EST PRÊTE
Paris, 12 février. — Le « Berliner Tageblatt » dit que la liste des ressortissants de l'Empire d'Allemagne coupables de violation du droit des gens et accusés par l'Allemagne d'actes intumescents, sera publiée prochainement.

LES QUOTIDIENNES
L'HOMMAGE DU PARLEMENT
Le pays tout entier s'est associé à l'hommage solennel que la Chambre des Députés a rendu à M. Raymond Poincaré. Un proclamaire que le Président de la République avait bien mérité de la Patrie, les représentants de la nation n'ont fait qu'interpréter les sentiments de nos populations, aussi bien de celles qui avaient en l'inappréciable honneur de vivre libres pendant les dures années de la guerre, que de celles dont les souffrances sous la botte de l'envahisseur avaient servi de caution pour les autres.

Durant les heures d'épreuves et d'angoisse, comme aux jours de fierté nationale et de gloire victorieuse, le grand citoyen qui présidait aux destinées de la France fut toujours se montrer à la hauteur des circonstances, il a su toujours, en ces jours de combats et en son face de l'étranger, garder une attitude pleine de courage et de dignité et exprimer avec éloquence la pensée ferme et constante de l'âme française.

On peut dire que le chef de l'Etat fut, pendant la tourmente, l'un des meilleurs auxiliaires de la défense nationale à laquelle il apporta le précieux concours de son indéniable foi patriotique, d'un verbe magistral au service d'une pensée limpide et droite, et d'un jugement sûr.

Sans sortir du rôle qui lui donnait la constitution, M. Raymond Poincaré, en usant de toutes les prérogatives de ses fonctions, sut exercer une influence souvent prépondérante dans les conseils de la patrie. Il n'est pas possible de séparer sans injustice les noms de Foch, de Clemenceau et de Poincaré. L'histoire les réunira certainement dans la même admiration.

Le grand républicain, le vrai démocrate qui, demain, reprendra sa place parmi les parlementaires, estimant qu'on n'a jamais fini de servir la France tant qu'on possède la force de remplir un mandat, donne un exemple salutaire et qui ajoute à nos raisons de reconnaissance.

Les socialistes de la Chambre, qui ne manquent jamais une seule occasion de braver le bon sens et de se mettre au ban de l'opinion publique, n'ont pas voulu reconnaître ultérieurement les mérites éminents du Président de la République. Même ceux que M. Poincaré avait refusés à sa table pendant la guerre n'ont pas en la reconnaissance de lui accorder un brevet de civisme. Puisse les socialistes du Parlement obéir aux injonctions de quelques dirigeants défaits et bochevistes et gardons de l'imposante manœuvre de l'Hôtel de Ville, puis il visitera les principaux lieux et avenues détruites.

Un déjeuner sera offert, à midi et demi, à M. Poincaré et à sa suite par la Municipalité de Verdun.

Le Président quittera Verdun à deux heures et demi.

LE PLEBISCITE DU SLESVIG
L'impression au Danemark
Copenhague, 12 février. — Ce qui, pendant 66 années, n'était qu'un espoir et qu'un songe, se présente aujourd'hui comme un fait accompli. La partie septentrionale du Slesvig a voté hier pour le retour au Danemark. A partir de ce moment, toute cette première zone est, de droit, la propriété du Danemark, en vertu du Traité de Versailles; selon lequel le gouvernement danois pourrait occuper cette section immédiatement.

A Copenhague, une énorme animation a régné dans les rues durant ces dernières heures, les résultats publics ont été salués par de vives acclamations.

LE RELEVEMENT DES TARIFS DE CHEMINS DE FER
On passe ensuite à la discussion des relèvements de tarifs sur les grands réseaux.

M. Imbert de la Tour, rapporteur, rappelle que l'exploitation se soldait par un déficit. Dans le vote de la loi de 1914, on avait voté le relèvement des tarifs, mais on avait voté l'exonération d'intérêt, un déficit de 6 milliards. Le vote est urgent. On n'a pas protesté contre le relèvement des tarifs, mais on veut des exonérations. On ne peut aller plus loin dans cette voie, mais le public a droit à une amélioration des transports.

M. POINCARÉ A BIEN MERITÉ DE LA PATRIE
La discussion est suspendue, pour entendre la lecture du rapport de M. Cléron, déclarant que M. Poincaré a bien mérité de la Patrie.

M. Lhopiteau, au nom du gouvernement, s'associe à l'hommage rendu à M. Poincaré. La proposition de loi est adoptée.

LE MONOPOLE DES TABACS
Un démenti du Ministère des Finances
Paris, 12 février. — Nous avons dit qu'on avait parlé dans divers milieux de propositions américaines faites au gouvernement français en vue de la location momentanée des monopoles du tabac et des allumettes contre une somme respectable de milliards.

Au Ministère des Finances on nous a déclaré à ce sujet :

« Une telle proposition n'a jamais été faite au Ministère des Finances. Notre relèvement financier n'affecte point et doit se faire sans disposer de pareils gains. »

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS
L'adhésion de la Hollande
Une réunion projetée des pays neutres
La Haye, 12 février. — Dans son exposé, en réponse aux rapports des sections de la seconde Chambre, qui ont examiné le projet de loi concernant l'adhésion de la Hollande à la Convention pour la Société des Nations, le gouvernement confirme que des démarches ont été entreprises avec succès pour la convocation prochaine, à La Haye, d'une réunion des représentants de la Suisse, de la Scandinavie et de la Hollande, en vue de discuter un projet uniforme de Cour de Justice internationale. Enfin, le gouvernement déclare que son adhésion à la Société des Nations comporterait aussi celle des colonies hollandaises.

L'AFFAIRE VERNIER
La Cour de Cassation rejette le pourvoi de l'Élu du Nord
Paris, 12 février. — Le lieutenant Julien Vernier, élu député du Nord, condamné le 26 décembre dernier, par le 2e Conseil de guerre de Châlons-sur-Marne, à 2 ans de prison et à la destitution pour vol, tentative de vol et usage de faux, s'était pourvu, devant la Cour de Cassation et demandait l'annulation de cette condamnation, pour cause d'incompétence de la justice militaire.

La Chambre criminelle de la Cour de Cassation a rejeté ce pourvoi.

L'ARMÉE DE DEMAIN
Une proposition de loi du groupe socialiste unifié
Paris, 12 février. — Vendredi, M. Paul Boncour et un grand nombre de ses collègues du groupe socialiste unifié, ont été autorisés à présenter, à la Chambre, une proposition de loi sur la réorganisation de l'armée dont voici les grandes lignes :

Huit mois de service actif et quatre périodes de quinze jours. Pas de distinction entre l'active, la réserve et la territoriale dans la formation du temps de service, de manière à en faire une masse définitive uniforme dans la série des idées préconçues jadis par M. Jaurès.

Ce projet, considéré comme intelligent, durera tant que dureront les obligations résultant du traité de paix, notamment en ce qui concerne la rive gauche du Rhin et pourra être modifié, aussitôt que la réduction à 4 mois, nécessaire pour l'instruction, le jour où ces obligations n'existeront plus.

EN RUSSIE
L'amiral Kotchak exécuté par ses propres troupes
Copenhague, 12 février. — Du « Danf. Herald » : L'amiral Kotchak aurait été exécuté par ses propres troupes.

Dernières Nouvelles Régionales
LES ÉLECTIONS CONTESTÉES DEVANT LE CONSEIL DE PREFECTURE — Dans son audience de jeudi, le Conseil de Préfecture a rendu les décisions suivantes :

Chérag. — Premier tour : La protestation de MM. Dubois, Lemaire et consorts est rejetée. — Sont proclamés élus (scrutin de ballottage) : MM. Destrozes, Lemaire et Victor Dubois.

Creix (2^e tour) : La protestation de MM. Emile Barthe, Jean Capelle et Henri Dubois est rejetée.

DERNIÈRE HEURE

M. Millerand à Londres

La livraison des coupables
L'importance de la Conférence
Londres, 12 février. — Le Conseil suprême lors sa réunion d'aujourd'hui a préparé les termes des réponses à l'Allemagne concernant la livraison des coupables et à la Hollande concernant l'extradition du Kaiser. Les textes seront arrêtés demain.

Il a été décidé que l'on discuterait les questions dans l'ordre suivant : question de l'exécution du traité avec l'Allemagne; question de la Hongrie qui doit arriver aujourd'hui à Paris, question des principes des traités avec la Turquie, et question russe.

Les ministres des finances français et anglais ont examiné la question des changes. La session du Conseil Suprême durera une quinzaine de jours.

M. Millerand ira passer la semaine prochaine à Paris; il sera remplacé par M. Cambon. Le président du Conseil reviendra à Londres le 23 février. M. Nitti restera quelques jours à Londres.

La réunion du Conseil suprême d'aujourd'hui est considérée comme exceptionnellement importante. La longueur prévue de la session et le fait que M. Millerand viendra deux fois séjurer, indiquent, en effet, aussi bien que les sujets urgents à traiter, qu'il sortira demain, une solution théorique pour entrer dans des solutions pratiques.

On considère aussi que la conférence abordera des sujets plus vastes que lors des deux dernières conférences de Londres et de Paris.

La presse estime que la présence du maréchal Foch indique que des mesures seront prises, en vue d'obliger les Allemands à exécuter le traité.

Les ministres des finances français et anglais ont examiné la question des changes. La session du Conseil Suprême durera une quinzaine de jours.

M. Millerand ira passer la semaine prochaine à Paris; il sera remplacé par M. Cambon. Le président du Conseil reviendra à Londres le 23 février. M. Nitti restera quelques jours à Londres.

M. Poincaré ira à Verdun le 16 février

Verdun, 12 février. — Au retour de son voyage à Thionville lundi, le Président de la République viendra remettre à la ville de Verdun la croix de guerre.

Le Président arrivera à Verdun à 8 h. 15 du matin et partira aussitôt pour visiter les forts de Vaux et de Douaumont.

M. Poincaré sera de retour à 10 h. 30 et remettra la croix de guerre à la ville, dans la cour de l'Hôtel de Ville, puis il visitera les principales rues et avenues détruites.

Un déjeuner sera offert, à midi et demi, à M. Poincaré et à sa suite par la Municipalité de Verdun.

Le Président quittera Verdun à deux heures et demi.

LE PLEBISCITE DU SLESVIG
L'impression au Danemark
Copenhague, 12 février. — Ce qui, pendant 66 années, n'était qu'un espoir et qu'un songe, se présente aujourd'hui comme un fait accompli. La partie septentrionale du Slesvig a voté hier pour le retour au Danemark. A partir de ce moment, toute cette première zone est, de droit, la propriété du Danemark, en vertu du Traité de Versailles; selon lequel le gouvernement danois pourrait occuper cette section immédiatement.

A Copenhague, une énorme animation a régné dans les rues durant ces dernières heures, les résultats publics ont été salués par de vives acclamations.

UNE RÉUNION DU GROUPE INTERPARLEMENTAIRE

Paris, 12 février. — Le groupe interparlementaire des départements dévastés s'est réuni, au Sénat, sous la présidence de M. Hayes.

Le groupe s'est occupé de la question des avances à faire aux sinistrés et a décidé qu'une demande sera faite par son bureau, d'accord avec les délégués des États-Généraux, auprès du président du Conseil, pour insister sur le maintien des crédits nécessaires à la reconstruction des régions dévastées.

Une Commission composée de MM. Leclercq, Hubert, Fournier-Sarlovèze et Renaux, a été nommée pour examiner le projet de reconstruction des coopératives de reconstruction.

L'AFFAIRE VERNIER

Paris, 12 février. — Le lieutenant Julien Vernier, élu député du Nord, condamné le 26 décembre dernier, par le 2e Conseil de guerre de Châlons-sur-Marne, à 2 ans de prison et à la destitution pour vol, tentative de vol et usage de faux, s'était pourvu, devant la Cour de Cassation et demandait l'annulation de cette condamnation, pour cause d'incompétence de la justice militaire.

La Chambre criminelle de la Cour de Cassation a rejeté ce pourvoi.

EN RUSSIE

Copenhague, 12 février. — Du « Danf. Herald » : L'amiral Kotchak aurait été exécuté par ses propres troupes.

Dernières Nouvelles Régionales

LES ÉLECTIONS CONTESTÉES DEVANT LE CONSEIL DE PREFECTURE — Dans son audience de jeudi, le Conseil de Préfecture a rendu les décisions suivantes :

Chérag. — Premier tour : La protestation de MM. Dubois, Lemaire et consorts est rejetée. — Sont proclamés élus (scrutin de ballottage) : MM. Destrozes, Lemaire et Victor Dubois.

Creix (2^e tour) : La protestation de MM. Emile Barthe, Jean Capelle et Henri Dubois est rejetée.